

## Vivre à Crespières

n°43 Avril Mai Juin 2019 La renaissance du lavoir (p. 10) Finances (p. 3) O'Petit Bouchon (p. 26) FINANCES

## Sommaire

Finances
Les chiffres clés des finances commu-
nales 3
Les finances communales
Environnement
Crespières, village fleuri
Triez vos dressings
L'éclairage public aux LED
Patrimoine
La renaissance du lavoir 10
Jeunesse
Camp d'été chez les Zébulions 16
Un portail famille pour simplifier vos
démarches
Lutte anti-gaspillage à la cantine 16
Ca bouge pour nos ados
Vie municipale
Nouveaux membres dans l'équipe
des employés municipaux 17
Vie du village
Retour sur 18
Retour sur le poisson d'avril du
gang des sardines!20
Appel aux bénévoles 20
Brocante 21
Fêtes de juin 21
Communauté de Communes Gally-Mauldre
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang
Communauté de Communes Gally-Mauldre Premier festival BD Gally-Mauldre 22 Don du sang

ACAC : ballades historiques et cult relles	
L'AMC recherche un nouveau bu-	
reau	32
Les échos du Malentendu	32
Des nouvelles du cercle de lecture.	33
Pour Boule de Gomme, un hiver ha	au'
en couleurs!	34
Les nouvelles de l'AIPEC	35
Informations pratiques et administrativ	⁄es
Etat civil	36
Agenda	36
Collecte des encombrants	36
Collecte des déchets verts	36
Consultations juridiques	36
La mairie en pratique	36

Directeur de la publication : A.Ballarin Comité de relecture et mise en page : Commission Communication Crédit photos p.1, 2 et 15 : Nicolas DUPREY/ CD 78

## L'édito du Maire



Chères Crespiéroises, chers Crespiérois,

J'espère que nombre d'entre vous ontpubénéficier de vacances pascales. Cet éditorial est probablement un des plus courts car notre bulletin est très riche en informations locales, que je vous laisse découvrir au gré de votre lecture.

Les résultats financiers, comme à chaque budget, sont très détaillés. Cette année, s'y ajoute l'obligation d'y mentionner « les chiffres clés » dont vous pouvez prendre connaissance dans ce bulletin.

La rénovation de notre lavoir est achevé.

La rénovation du presbytère et la construction de la micro-crèche ont débuté.

Enfin le choix du promoteur sur le terrain communal des Mathurins sera proposé par la commission «ad hoc» au conseil municipal à la fin du mois de mai.

Vous pouvez constater que les engagements promis en 2014 ont été tenus. D'autres se sont greffés et ont été réalisés au cours du mandat.

*«De la volonté dépend l'action.»* Ambroise Rendu

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

Adriano Ballarin

## FINANCES

## Les chiffres clés des finances communales

Le Maire doit rédiger une note de présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif et des années précédentes ainsi que la projection en fin de mandat.

Deput sé de :

Taux t

Cette note s'adresse autant aux membres du conseil municipal, qu'aux citoyens. (Loi de la nouvelle organisation territoriale de la République).

## I - Budget: 2018 résultats

- Fonctionnement (excédent comptable) : 443 900,00 € soit 30.40 % d'excédent
- Dépense section Investissement : 847 235,00 €, depuis le début du mandat Crespières a investi environ 700€/an/habitant (la moyenne nationale des communes de la même strate est de 265€/an/habitants).

## II - Masse salariale

En 2018 : baisse de la masse salariale de 3,20%

Depuis 2014 : la masse salariale a baissé de 7,00%

La masse salariale brute représente 42,40% de nos dépenses de fonctionnement or la masse salariale nette (1) représente 37,45% de nos dépenses de fonctionnement.

## III - Endettement

Fin 2018:

- L'endettement de la commune a baissé de 9% en 2018 et depuis 2015 a baissé de 46%.
- Annuités de remboursement par an/habitant : 97€/an (population actuelle 1750 habitants environ).

L'annuité de remboursement est conforme à la moyenne nationale des communes de la même strate.

- En 2021, l'annuité baissera de 34,00€/an/habitants soit 35%.
- L'ensemble des dettes de la commune sont à taux fixe.
- Montant d'intérêts en 2018 : 44 083,00 €
- Remboursement capital en 2018 : 125 449,00 € (61 000,00 € en 2021)
- Capacité de remboursement de la dette suivant les critères de calcul de l'Etat :

Crespières : 2.89 années or l'Etat considère que la zone dangereuse est atteinte à 11/12 années.

## IV - Fiscalité

	2014	2018
Taux taxe habitation	14,94 %	13,43 %
Taux taxe foncière	11,86 %	11,39 %
Taux taxe foncières terrains non bâtis	42,29 %	38,02 %

Depuis 2014, les taux votés par le conseil ont donc baissé de :

Taux taxe habitation	- 10,10 %
Taux taxe foncière	-4,00 %
Taux taxe foncières terrains non bâtis	-10,10 %

## Quelles sont les ressources principales de la commune ?

## I – Ressources pérennes

Taxe d'habitation et taxe foncière : 761 697,00 € (hors FNGIR)

Taxe sur l'électricité : 40 000,00 €

Revenus des immeubles : 60 000,00 € environ

## II - Ressources aux montants aléatoires

- Dotation globale de fonctionnement (249 000 € en 2010, 51 000 € en 2019, soit 79,5%)
- Droits de mutations (vente de maisons) : 100 000 € en moyenne
- Dotation solidarité rurale (21 000,00 € environ)
- FCTVA : Remboursement de la TVA un an après, le paiement des factures d'investissement.
- Taxe d'aménagement : taxe liée à chaque nouvelle construction ou agrandissement

## III – Evolution du patrimoine immobilier depuis 2014

Depuis 2014, la commune a constitué un patrimoine immobilier. Ce patrimoine a été créé pour qu'il remplisse deux fonctions.

La première est d'offrir aux Crespiérois des prestations nouvelles ou améliorées (Ex : le commerce multiservices, la micro crèche, la mairie).

Le second objectif est d'avoir un capital immobilier qui est une réserve financière solide et pérenne.

La commune n'ayant souscrit aucun emprunt pour la réalisation de ces projets s'est donc enrichie.

En 2020 : la commune possédera par rapport à 2014 une valeur immobilière (appartement, micro-crèche et commerces) dont l'estimation est de 1 500 000,00 € soit plus d'une année de budget defonctionnement.

La rente immobilière générée sera de 78 000,00 € par an soit 10% du montant des taxes d'habitation et foncières réunies.

Adriano Ballarin

<sup>(1)</sup> Masse salariale nette : l'extrascolaire a été transféré à l'intercommunalité. De ce fait l'intercommunalité en reçoit les recettes. Crespières facture donc à la Communauté Gally Mauldre le prorata des salaires qu'elle avance (71 000,00€).

## Les finances communales

Encore une bonne année pour Crespières qui a bouclé 2018 avec un excédent de fonctionnement – sur l'année - de 373.917 €. C'est la meilleure performance absolue réalisée depuis le début de la mandature précédente, ou la seconde si l'on ne tient pas compte des recettes exceptionnelles, en l'occurrence l'indemnité allouée en 2018 par le Tribunal administratif de Versailles pour les malfaçons de la Maison des Associations. L'excédent de fonctionnement officiel, celui qui sera prochainement présenté au Conseil municipal pour le vote du compte administratif et est établi selon les règles de la comptabilité publique, est de 443.902 €, car il inclut la fraction du résultat de 2017 reportée sur 2018 (un tout petit peu moins de 70.000 €). Les communes peuvent en effet affecter librement tout ou partie de leur résultat de fonctionnement d'une année aux recettes de fonctionnement de l'année suivante. Crespières utilise cette possibilité chaque année, depuis 2013, pour se mettre à l'abri d'une mauvaise surprise en cas de budget trop serré et respecter en toutes circonstances l'équilibre budgétaire

Cette bonne performance tient essentiellement, comme les années précédentes, à une gestion rigoureuse du budget. Les **dépenses de fonctionnement**, 1.200.856 €, sont en écart favorable de 76.100 € (- 6,0 %) par rapport au budget et en augmentation de 40.800 € par rapport à 2017. L'augmentation par rapport à l'an dernier s'explique essentiellement par l'externalisation depuis 2018 du nettoyage des locaux (28.400 €), ainsi que par la hausse des «Prestations de service» (+ 35.400 €) qui résulte entre autres de la classe de neige 2018 mais est partiellement compensée par la hausse de 25.200 € des «Produits des services».

L'écart favorable par rapport au budget tient, comme chaque année, aux économies réalisées sur l'entretien des terrains, immeubles, voirie et réseaux (- 28.600 €), mais aussi aux frais de personnel (- 11.400 €), aux honoraires d'avocats (- 4.900 €), aux transports collectifs (-4.800 €, en raison de sorties non réalisées faute de participants en un nombre suffisant) et par le budget, non utilisé, des dépenses imprévues (- 13.000 €).

Les **dépenses de personnel** (609.887 €), sont inférieures de 1,8 % au budget, mais surtout inférieures de 3,2 % au réel 2017 et même de 7,0% au réel 2014, grâce à la réorganisation des services techniques et administratifs, à l'externalisation du nettoyage des locaux et à la récupération systématique des heures supplémentaires.

DEPENSES 2016 - 2018					
	Budget 2018	Réel 2018	Réel 2017	Réel 2016	
Charges générales	444 568	394 422	326 023	326 587	
Charges de personnel	621 282	609 887	629 726	617 277	
Autres charges gestion	124 654	123 102	124 562	122 301	
Subventions aux associations	20 457	19 857	22 013	21 203	
Charges financières	45 000	44 084	49 411	50 611	
Dépenses imprévues	13 000				
Dépenses effectives	1 268 961	1 191 352	1 151 735	1 137 979	
Amortissements	8 000	9 504	8 316	11 711	
TOTAL DEPENSES	1 276 961	1 200 856	1 160 051	1 149 690	

RECETTES 2016 - 2018				
	Budget 2018	Réel 2018	Réel 2017	Réel 2016
Produits des services	257 630	270 984	245 830	244 648
Remboursement frais de personnel	2 500	9 034	4 145	3 897
Impôts locaux (nets de FNGIR)	854 563	875 065	841 393	881 404
Droits de mutation	90 000	136 050	108 787	96 842
Dotations et participations	112 923	133 964	142 854	209 470
Autres produits de gestion	61 308	57 774	30 175	9 062
Autres produits	98 427	91 901	1 475	7 212
TOTAL RECETTES	1 477 351	1 574 772	1 374 659	1 452 535
Excédent	200 390	373 916	214 608	302 845

## **FINANCES**

Les **recettes de fonctionnement** ont atteint 1.574.772 €, en dépassement de 97.400 € par rapport au budget (+ 6,6 %) et de 200.100 € par rapport à 2017 (+ 14,6 %). Les impôts locaux ont atteint 875.065 €, avec un dépassement de 20.500 € par rapport au budget (+ 2,4 %). Les «Droits de mutation» ont été de 136.050 €, montant record dû à la forte activité du marché immobilier et en dépassement de 46.000 € par rapport un budget toujours évalué prudemment. Les produits des services, en dépassement de 13.300 € par rapport au budget, ont bénéficié d'une meilleure fréquentation de l'ALC, tandis que les «Dotations et participations» présentent un dépassement de 12.300 € dû aux subventions de la Caisse d'allocations familiales, dont la prévision a toujours été aléatoire.

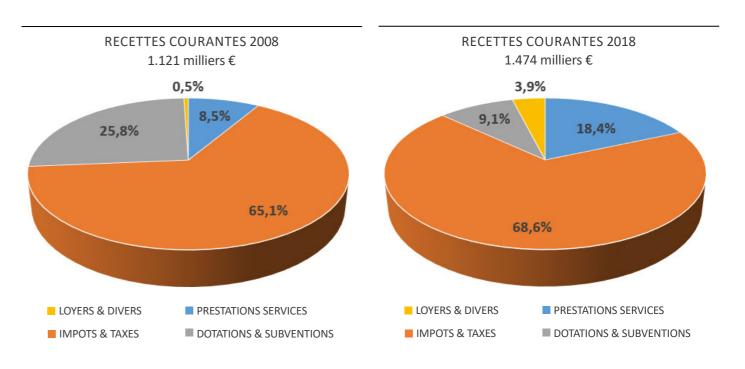
Par rapport à l'an dernier, les recettes ont bénéficié des indemnités pour les malfaçons de la Maison des Associations (83.700 €, dont 27.000 € pour le remboursement des frais d'expertise dépensés dès 2014), de loyers en année pleine pour la première fois pour les deux logements et le commerce (+ 27.800 €), tandis que les impôts sont en augmentation de 60.900 € (dont + 27.300 € pour les seuls droits de mutation) et les Produits des services de 25.100 €.

Les taux des **impôts locaux** sont restés inchangés en 2018. Depuis 2008, ils n'ont augmenté qu'une seule fois, en 2010. En 2013, l'abattement à la base de la taxe d'habitation est passé de 15 % à 10 %, afin d'engager l'harmonisation de cet abattement avec les autres communes de Gally-Mauldre. En 2015, le taux de la taxe d'habitation a été réduit de 0,9 point, soit une baisse de 6,4 %, afin de compenser l'augmentation de la fiscalité intercommunale consécutive à la prise en charge par Gally-Mauldre du FPIC dû par les communes. En 2017, les taux des impôts locaux ont été uniformément réduits de 4%, afin de compenser une nouvelle hausse des impôts de l'intercommunalité. Ces taux sont, depuis 2017, de 11,39 % pour la Taxe foncière et 13,43 % pour la Taxe d'habitation.

En revanche, la baisse des dotations de l'Etat s'est poursuivie en 2018 : après un pic à 244.028 € en 2010, la **Dotation forfaitaire** (ex-DGF) a été progressivement ramenée à 66.500 €, une baisse de 73 %, soit plus de 12 % en moyenne par an, alors même que cette dotation avait été créée pour compenser les transferts de charges de l'Etat vers les collectivités locales dans le contexte de la décentralisation.

Pour consolider l'avenir de ses finances, Crespières s'est dotée d'un patrimoine immobilier générateur de ressources. Avec la mise en location, mi 2017, du commerce et des deux appartements situés au-dessus du Coccimarket, les loyers rapporteront, à l'avenir, 60.000 € par an, soit 90% du montant de la Dotation forfaitaire de 2018.

Comme le montrent les deux graphiques ci-dessous, la **structure des recettes courantes** de la commune a profondément varié entre 2008 et 2018. Les prestations de service ont augmenté fortement avec le développement de l'ALC à partir de 2008 et l'organisation des TAPS entre 2014 et la rentrée scolaire 2018 : leur part dans les recettes courantes est ainsi passée de 8,5 % à 18,4 %. La part des impôts locaux (y compris Droits de mutation et Taxe sur la consommation d'électricité) est restée relativement stable : 65,1 % en 2008, 68.6 % en 2018, sous l'effet de l'évolution maîtrisée du parc immobilier. Les dotations et subventions se sont effondrées, passant de 25,8% des recettes courantes en 2008 à 9,1 % en 2018. Enfin, les loyers et autres produits ont augmenté de 0,5 % des recettes courantes en 2008 à 3,9 % en 2018.



## **FINANCES**

L'excédent de fonctionnement, égal à la différence entre les recettes de l'année et les dépenses de l'année, s'établit ainsi à 373.917 €, en écart favorable de 159.300 € par rapport à 2017 et de 173.500 € par rapport au budget 2018. Comme rappelé plus haut, l'excédent de fonctionnement «officiel» est de 443.902 €

Les **dépenses d'investissement** de 2018 ont atteint 721.787 € et concernaient, pour près de 90%, les paiements pour quatre grands projets : la réhabilitation du centre village (extension et rénovation de la mairie, création du commerce multi-services et de deux appartements, aménagement de la place), la reconstruction du lavoir, le triennal voirie et l'extension de la cantine avec la création d'un préau. En outre, les premières dépenses ont été engagées pour les études et les appels à projets pour la rénovation du presbytère, la création d'une maison médicale aux Mathurins et d'une crèche municipale à côté de l'ancien cabinet médical. Avec en outre 125.449 €. de remboursements d'emprunts, les dépenses de la section **investissement** ont atteint 847.236 €.

BUDGET INVESTISSEMENT 2016 - 2018				
	Budget 2018	Réel 2018	Réel 2017	Réel 2016
Dépenses d'investissement	875 029	721 787	1 171 843	1 171 843
Remboursements emprunts L.T.	126 000	125 449	134 894	134 894
Total dépenses	1 001 029	847 236	1 306 737	1 306 737
Total recettes	334 597	466 791	392 384	392 384
RESULTAT INVESTISSEMENT	-666 432	-380 445	-914 353	-914 353

RESULTAT ET TRESORERIE 2016 - 2018				
	Budget 2018	Réel 2018	Réel 2017	Réel 2016
Excédent de fonctionnement année	200 390	373 916	214 607	214 607
Résultat d'investissement année	-666 432	-380 445	-914 353	-914 353
Résultat total	-466 042	-6 529	-699 746	-699 746
Trésorerie au 1 <sup>er</sup> janvier	1 206 002	1 206 002	1 905 748	1 905 748
Régularisation		57		
Emprunts bancaires				
Trésorerie au 31 décembre	739 960	1 199 530	1 206 002	1 206 002

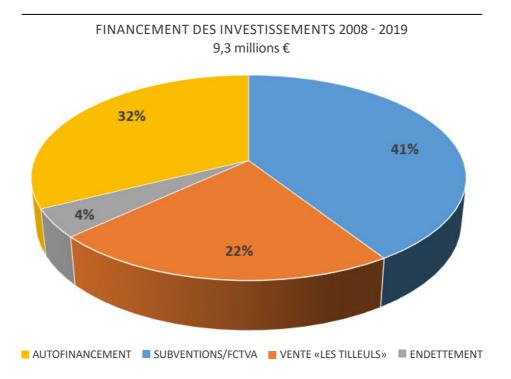
Dans ces conditions, **l'endettement** de la commune est de 1.262.657 € au 31/12/2018, ce qui représente 722 € par habitant (selon notre estimation de la population actuelle de Crespières), soit 18 % de plus que la moyenne 2017 des communes françaises de notre strate (500 – 2.000 habitants), conséquence des importants investissements réalisés. La charge de cette dette en intérêts et remboursement du capital, qui était de 169.500 € en 2018, représente 97 €/ habitant, soit 13 % de moins que la moyenne 2017 de la même strate. De plus, cette charge annuelle baissera fortement à partir de 2021 (- 43 % par rapport à 2018) avec la dernière échéance de l'emprunt contracté en 2006 pour la construction de la Maison des Associations. Elle n'augmentera que lorsque les investissements de la prochaine mandature nécessiteront de nouveaux emprunts.

La dette de Crespières est aujourd'hui intégralement à taux fixes. L'emprunt de 400.000 € contracté à taux variable en 2010 a été définitivement transformé en prêt à taux fixe 1,37 % au printemps 2017. Par rapport au taux fixe proposé à l'origine par la banque pour ce prêt (3,76 %), le recours au taux variable sur la période 2009 - 2017 et le faible taux d'intérêt obtenu lors du passage au taux fixe auront permis de dégager, d'ici l'échéance finale en 2029, une économie en intérêts de 121 milliers € sur 20 ans, soit 6.074 € par an.

**Depuis le 1er janvier 2008**, année de début de la mandature précédente, l'**excédent de fonctionnement cumulé** a atteint 2,9 millions €, soit 80 % de plus que les montants budgétés. Sur la même période, comme l'indique le graphique

## **FINANCES**

ci-joint, les dépenses **d'investissements** ont atteint 9,3 millions €. Ils comprennent notamment la création du terrain multisports, la construction de l'école Emilie du Châtelet, la transformation de la maison de la directrice d'école en cabinet médical, la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque et de l'école de musique, la construction d'un columbarium, l'aménagement du jardin d'enfants, la transformation du Centre village avec la création du commerce multiservices, la réhabilitation de la mairie et la création de la place, la reconstruction du lavoir, la réalisation de quatre programmes «Triennal voirie», la modernisation et l'extension de l'éclairage public (LEDs).



Ces 9,3 millions € ont été financés pour 32 % par autofinancement (3,0 millions €), pour 41 % par 3,8 millions € de subventions et de FCTVA (restitution par l'Etat avec un décalage d'un an de la TVA sur investissements), pour 22 % par la vente du terrain des «Tilleuls» (2,1 millions €, soit 86 % du produit de cette vente), et pour 4 % par l'augmentation de l'endettement (0,5 million €).

La commune de Crespières remercie l'Etat, la Région, le Département, les députés et sénateurs qui nous faisaient bénéficier de leur réserve parlementaire, ainsi que la Caisse d'Allocation Familiale pour leur contribution de plus d'un million € à la réalisation de ses projets au cours des dix dernières années.

Depuis 2008, l'**endettement** de la commune n'a progressé que de 0,4 million €, alors que la **trésorerie** a augmenté de 0,8 million €, grâce à la vente du terrain des Tilleuls en 2016. Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, Crespières dispose ainsi d'une **trésorerie positive de 1.199.500** €, équivalant à 95 % de sa dette et qui permettra de faire face, avec l'appui des subventions publiques mais sans nouvel endettement, aux grands projets d'investissements de 2019.

## Crespières, village fleuri

## Le 19 février 2019, la commune de Crespières a été invitée à la remise des prix du concours Villes et Villages Fleuris par le Conseil Départemental des Yvelines à Plaisir.

Ce concours fêtait par la même ponsable de nos rues et de nos sentes. occasion ses 60 ans. Aussi une rétrospective accompagnée de nombreux conseils et témoignages a été proposée au public pour mieux comprendre ce trophée.

Ce label est la reconnaissance de la démarche de Crespières en faveur du cadre de vie de ses habitants. Les critères retenus sont donc le fleurissement responsable, la biodiversité, la mise en valeur du patrimoine, le développement de l'économie locale et la valorisation du lien social inter génération.

Le jury composé de 10 membres nisent». était passé dans notre village en septembre et n'avait pas caché son enthousiasme pour le travail de notre équipe de jardiniers et des riverains des ruelles et des sentes.

Pour une première participation à ce concours nous avons obtenu 2 prix:

- 2 pétales pour le label Villages
- Le Prix spécial « Coup de Cœur » de l'année pour le charme et l'investissement depuis plusieurs années de la mairie et des Crespiérois pour le fleurissement et la gestion éco-res-



Fabien Duval, responsable de l'équipe technique municipale, accompagné de notre maire Adriano Ballarin et des deux adjoints au maire Christian Bezard et Agnès Tabary ont été très fiers de recevoir ces deux prix des mains de Mme Marie-Hélène Aubert Vice Présidente du jury.

Nous avons appris par la même occasion que Crespières servirait de modèle en recevant le 16 mai 2019 les candidats au prochain concours sur le thème : «Village de charme où le végétal et le patrimoine s'harmo-

accompagnés de plus de 30 responsables des espaces verts de villes et suivis pendant deux heures dans souhaitaient découvrir le charme de notre village et comprendre le travail de notre équipe technique et patrimoine. Le soleil était bien présent et nous avons pu découvrir le soin particulier apporté par les Crespiérois au devant de leur habitation. Glycines, iris multicolores, pivoines couvraient avec harmonie murs et

entrée de maison.

Passage au square St Martin où l'environnement a été souligné, arrêt à l'abreuvoir qui sera très prochainement curé puis découverte du lavoir où les rosiers du Presbytère ainsi que les vignes semblent avoir supporté leur déménagement grâce aux soins vigilants de Fabien Duval et de son

Nous avons ensuite reçu tout le monde à la mairie autour de pâtisseries « maison » cuisinées par notre petite équipe Village fleuri qui ont été très appréciées!

Bien entendu, nous avons décidé Les responsables du Village fleuri de relever le défi et de participer de nouveau au concours cette année. Un des thèmes de cette année est villages des Yvelines nous ont donc les pieds de murs. Dans cet objectif, nous vous avons proposé des sacs les rues et sentes de Crespières. Ils de graines à épandre dans les interstices devant vos maisons pour remplacer pissenlit et mauvaises herbes par nigelles, soucis ou autres fleurs des Crespiérois pour embellir notre annuelles. Si vous n'avez pas récupéré ces « précieuses » n'hésitez pas à venir les demander à l'accueil de la

> Agnès Tabary pour la commission communication



## Triez vos dressings!

Linge de maison, chaussures, vêtements, démodés, trop petits et même usagés... ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires. Déposez-les dans la borne « LE RELAIS » sur la place du cimetière. Ils seront portés par d'autres ou recyclés en isolant acoustique ou thermique.

La borne à vêtements du Relais est installée dans notre commune depuis 2013. Elle est collectée par Le Relais Val de Seine.

En 2018, Le Relais Val de Seine y a récupéré plus de 6 tonnes de textiles. Ce volume collecté représente près de 4kg de vêtements, linge et chaussures par habitant.

Tous les textiles sont collectés, triés et revendus afin de créer des emplois locaux destinés à des personnes éloignées du monde du travail. Basé à Chanteloup-les-Vignes, Le Relais Val de Seine emploie 100 personnes, dont 50 en parcours d'insertion chaque année. Ses salariés sont accompagnés tout au long de leur contrat afin de construire un projet professionnel adapté à leurs compétences, envies et au marché du travail. En 2018, 80% d'entre eux ont réussi leur insertion en rejoignant une formation qualifiante ou un emploi durable après avoir quitté Le Relais.

## Résultats:

- collecte en France de 120 000 tonnes de textiles en 2017, valorisés
- création et commercialisation de Métisse, une gamme d'isolation thermique et acoustique conçue à partir de vêtements de seconde-main issus de coton recyclé, particulièrement adapté aux ERP,
- lancement des Eko Baffle, une solution écologique pour la correction acoustique des salles polyvalentes, cinémas, restaurants, salles de mu-



Les vêtements en meilleur état (61%) seront revendus dans notre réseau de boutique solidaire « Ding Fring », ou à l'étranger principalement via les Relais Africains (Burkina Faso, Sénégal et Madagascar).

Les vêtements en mauvais état car déchirés ou trop abîmés seront recyclés (36%), et notamment effilochés pour servir à la fabrication d'un isolant thermique et acoustique : Métisse®.

## L'éclairage public aux LED

## Un de nos engagements de notre mandature... aujourd'hui, une réalité!

Crespières est la première commune rurale des Yvelines à être équipée entièrement en LED pour son éclairage public.

Pour les 230 lanternes du village, notre choix s'est porté sur une lanterne Beaure (82 w, température 3000 K, vasque courte) de l'entreprise française GHM. L'entreprise, créée avant 1840, emploie aujourd'hui près de 650 salariés en France. Situées en Champagne et en Lorraine, ses 4 usines principales transforment la fonte, l'aluminium, le bronze et l'acier. Elles assurent également les opérations d'usinage, d'assemblage et de finition de ses productions. Son histoire est riche de réalisations prestigieuses : fontaines Wallace, éclai-

rage des Champs-Elysées, du pont Alexandre III, entrées du métro Guimard. Aujourd'hui, GHM concoit et commercialise d'abord et surtout des solutions de décors contemporains.

En revanche, pour les 40 luminaires routiers sur la RD 307 et rue des Flambertins, nous avons opté pour des lanternes R-Light (32 LEDS 73W, 700mA, température 3000K) de chez RAGNI.

La commune compte 285 luminaires destinés à l'éclairage public, en incluant les résidences de l'abreuvoir, du clos Saint Mathurin et du saut du cerf.

La résidence des 3 Tilleuls et celle en bas de la rue d'Herbeville ont également opté pour le même modèle de candélabre.

La consommation annuelle correspondante en 2014, selon les factures EDF est de 154 000 KWh pour un total de 18 000 € TTC. Soit 66 €/luminaire/ an. Les économies potentielles sont estimées à 12 000 € TTC/an sur l'énergie électrique et 5 000 € TTC/an sur la maintenance.

Le coût de l'opération s'élève à 150 000€ qui sera amorti sur une dizaine d'années.

Au hameau des Flambertins, une opération similaire sera programmée courant 2020 en même temps que l'enfouissement de tous les réseaux.

> Christian Bezard pour la commission urbanisme



## Les travaux

La restauration du lavoir a été initiée en mars 2013. Après de longues démarches administratives, européennes, régionales et départementales, elle a débuté en 2015.

Elle s'est effectuée en deux phases :

1) Démolition, conservation des pierres d'origine et construction des fondations.

Cette première phase s'est déroulée de mai à juillet 2015.

Elle a pu être réalisée grâce à une subvention du programme **EUROPE LEADER**.









2) Reconstruction à l'identique d'après les plans de l'époque.

Cette opération qui a nécessité des ouvriers très qualifiés, a duré de février 2018 à janvier 2019.

Elle a été réalisée avec l'aide de deux subventions : le programme Régional **AGRIURBAIN** et le programme Départemental **YVELINES PATRIMOINE**.













## **PLAN DE FINANCEMENT** Dépenses **Recettes** 1ère tranche Démolition et préparation 15 000,00 € 14 693,00 € Europe Programme «Leader» 2ème tranche Reconstruction, élévation des murs 76 829,00 € Région Programme «Agri urbain» 33 000,00 € 70 886,00 € Charpente 27 910,00 € Département «Yvelines Patrimoine» Toiture 27 290,00 € Auto financement de la commune 27 836,00 € **TOTAL** 146 722,00 € **TOTAL** 146 722,00 €

## **PATRIMOINE**

Le sentier d'accès initial a été retracé et deux «escaliers» en bois ont été aménagés afin de pemettre aux randonneurs d'accéder plus facilement au site.

Cette opération a été réalisée par les Ecogardes du département assistés par l'équipe de scouts «Le Petit Prince».









Enfin pour obtenir un débit satisfaisant de la source, le captage a été repris depuis le départ et les canalisations de l'époque qui étaient obstruées ont été changées.







## L'histoire du lavoir

## Le lavoir de Crespières lieu dit «Le Clos Chaudron»

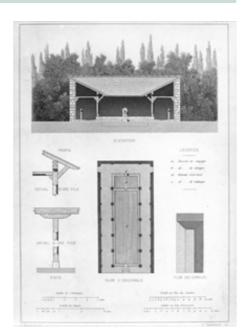
Le lavoir a été construit en 1874 par l'architecte versaillais Delattre en remplacement d'un lavoir couvert réalisé en 1853 par l'architecte Ruelle. Il est situé sur le lieu dit "Le Clos Chaudron" sur la route de Beynes, à 800m du village.

Le gros œuvre est fait de calcaire et de moellon. La couverture est en tuiles mécaniques. Il comporte un appentis et des parties constituantes faites d'un bassin et d'une vanne.

Le lavoir de Crespières est particulièrement grand. Il comporte en effet, un pilier de plus que la plupart des lavoirs des villages voisins. De plus, il est alimenté par une source et comporte une rare disposition en deux bassins. Le bassin d'amont à l'eau claire sert de rinçage et celui d'aval au lavage du linge.

Il est situé dans un très beau site d'un point de vue paysager. Il est bâti en contrebas de la sente des Moulins, avec un sentier d'accès pour les promeneurs, un peu escarpé mais offrant un point de vue très intéressant.

La végétation du lieu est sauvage mais apparaît sur les plans initiaux avec une ligne de cyprès ou d'ifs offrant un contrepoint à l'architecture du lavoir (voir dessin architectural 19ème siècle).



## «Règlement concernant l'usage du lavoir public» de 1855.

L'Administration municipale de Crespières réunie le 18 Octobre 1855, informée que de fréquents abus ont lieu sur l'usage du lavoir et prenant en considération les nombreuses réclamations qui sont faites à ce sujet rédige et arrête le règlement suivant :

Article premier. Le lavoir est public, cependant, étant construit aux frais des contribuables de la commune de Crespières, les habitants ou ceux qui laveront pour eux auront seuls le droit de s'en servir.

Article 2. Chaque laveuse se placera selon son rang d'arrivée, on ne pourra retenir de places à l'avance. Le privilège de pouvoir exiger les premières places auprès du rinçoir est cependant accordé aux personnes qui apporteront des lessives en suivant toutefois l'ordre dans lequel elles seront arrivées, mais elles ne seront admises à cet avantage que si elles sont présentes en personne.

Article 3. Le Bassin rinçoir devra être absolument réservé pour le rinçage du linge déjà lavé et on ne devra jamais y essanger des pièces sales, celles susceptibles de déteindre ne devront pas non plus y être trempées.

Article 4. Il est défendu de vider et de nettoyer les bassins, la femme Cécile Leroy est seule chargée de ce soin.

Article 5. Il est expressément interdit de faire boire des vaches, chevaux ou tous autres bestiaux aux mêmes bassins.

Article 6. Il est également défendu de les faire entrer sous les galeries.

Article 7. Les voitures, chevaux et ânes apportant du linge devront rester sur la place faisant face au lavoir et ne pas avancer dans les côtés latéraux qui seront plantés, comme aussi ils ne devront pas être attachés aux arbres.

Article 8. Défense est faite d'allumer du feu sous les galeries extérieurement contre les murs.

Article 9. Les parents sont invités à empêcher leurs enfants de ne causer aucun dégât à cet établissement car ils en seraient eux-mêmes responsables.

Article 10. Les deux pièces de terre situées au-dessus du bâtiment ont été louées à M.M. Hérisson&Féret pour servir à étendre le linge ; c'est un moyen offert afin d'éviter des délits dans les propriétés environnantes.

Article 11. Le Garde champêtre est chargé de faire exécuter ponctuellement les diverses prescriptions du présent arrêté qui sera affiché sous les galeries du lavoir.

Fait à Crespières le 22 Novembre 1855 Le Maire, Adelphe de Crux

## L'inauguration du lavoir

En présence de : Pierre Bédier, président du Conseil départemental des Yvelines, Marta de Cidrac, sénatrice des Yvelines, Alain Gournac, ancien sénateur des Yvelines, Jean-François Raynal, vice-président du Conseil départemental des Yvelines, Karl Olive, vice-président du Conseil départemental des Yvelines, et Hélène Brioix-Feuchet, conseillère départementale du canton de Verneuil-sur-Seine.













## Prochain camp d'été chez les Zébulions

un camp d'été dans le nord de la France.

Nous emmènerons vos enfants pour une semaine du 8 au 12 juillet dans une base de loisirs « Le parc d'Ohlain ». Durant cette semaine, les petits crespiérois auront la chance de pratiquer de la mini moto, de faire du poney, de profiter d'une grande piscine, de jouer sur des structures gonflables, de participer aux veillées organisées par le parc...

De plus, cette année, nous avons opté pour le confort :

Tout comme l'année dernière, les Zébulions organisent les enfants seront hébergés dans des chalets en pension complète.

> Pour encadrer ce petit monde, je serai accompagné de Quentin (ex-animateur des Zébulions) et Tatiana (déjà présente l'année dernière).

Une réunion d'information sera organisée fin mai. La date sera communiquée très prochainement.

> Kévin Neukermans Directeur ALSH Crespières

## Un portail famille pour simplifier vos démarches

Toujours soucieux d'améliorer son les smartphones. fonctionnement et de proposer un service de qualité, l'accueil des loisirs a mis en place, depuis le mois de février, un nouvel outil « Le portail Famille ».

Cet outil permet aux familles, dont les enfants sont inscrits à la cantine ou à l'accueil des loisirs, de gérer leurs plannings d'inscriptions, d'effectuer des modifications de données directement sur les fiches enfants, de consulter les factures et dans un futur proche de pouvoir les régler en ligne. Ce portail est disponible sur internet et il existe une version mobile pour

Pour la mise en place, nous avons choisi de procéder par étapes :

- 1ère étape : inscription et création de l'espace famille à l'aide du code abonné. Consultation des factures.
- 2<sup>ème</sup> étape : compléter les fiches familles avec les informations demandées. Consultations des menus cantine et programmation de l'accueil des loisirs.
- 3<sup>ème</sup> étape : accès au planning

Depuis le mois d'avril, le portail est entièrement opérationnel et de nombreuses familles ont déjà pris l'habitude de l'utiliser régulièrement.

N'hésitez pas à contacter l'équipe des Zébulions pour vous aider dans vos démarches.

> Kévin Neukermans Directeur ALSH Crespières

## Lutte anti-gaspillage à la cantine

Depuis 3 ans, durant la pause méridienne, l'accueil des loisirs sensibilise vos enfants sur la lutte contre le gas- avec une tout autre dynamique. pillage alimentaire.

Cependant, l'année dernière, nous avions changé de fournisseur de repas. Ce changement a eu pour conséquence d'augmenter considérablement les déchets et nous nous sommes vus dans l'obligation de mettre en suspens notre projet de sensibilisation.

Cette suspension n'a pas été vaine car elle nous a permis d'avoir une réflexion plus approfondie sur le sujet et d'améliorer notre projet.

Cette année, la mairie a choisi de reprendre notre ancien prestataire

(Yvelines restauration) et nous avons la plus silencieuse, la table la plus pu relancer notre lutte anti-gaspillage

En effet, en février, pendant 2 semaines, nous avons pesé les restes de repas et nous avons récolté les informations suivantes:

- Poids moyen gaspillé pour une moyenne de 156 enfants : 6.571 kg
- Poids moyen / assiette / enfants : 47.5 g

La movenne nationale relevée dans les cantines de France est de 70g / assiette / enfant

Depuis la rentrée des vacances d'hiver, nous avons mis en place des jeux avec différents thèmes (la table propre, la table avec le plus d'assiettes vides, etc...). Nous proposons, également, des portions entières ou des portions réduites en fonction de l'appétit. Grâce à ces méthodes et ieux, nous avons réussi à descendre le poids moyen à 4.690 kg. D'autres projets (création d'un poulailler, compost, etc) vont être mis en place avant la fin de l'année scolaire pour baisser davantage ce chiffre.

L'objectif n'est pas d'atteindre « Le zéro gaspillage » mais de montrer aux enfants qu'il existe des solutions pour limiter ce problème.

> Kévin Neukermans Directeur ALSH Crespières

## Ça bouge pour nos ados...

Depuis un an, Kévin et les animateurs de l'accueil des loisirs proposent des animations pour les ados de Crespières.

A force d'entendre des parents me demander « Vous savez s'il y a des choses de prévues pour nos ados ? », j'ai eu envie de monter un projet et de voir réellement s'il y avait de la demande. Nous avons commencé, avec l'aide de mes animateurs, à proposer des soirées à thème au rythme d'une soirée par trimestre. J'ai pu constater que la demande était forte et qu'il fallait continuer à développer ce projet.

Depuis le début d'année, nous avons mis en place une programmation pour toute l'année avec un rythme d'une soirée à thème par mois.

En janvier, nous avons proposé une soirée Galette des rois et 40 jeunes ont répondu présents.

En février, 27 jeunes ont participé à une soirée St Valen-

En mars, c'était une soirée débat sur le harcèlement scolaire avec 25 jeunes.

En avril, une soirée « Vendredi tout est permis ».

La programmation de ces soirées est disponible sur demande à l'accueil des loisirs.

L'objectif final de ce projet est de pouvoir, dans un futur proche, créer une structure pour les ados au sein du

Si vous souhaitez plus d'informations sur ce projet, n'hésitez pas à me contacter par téléphone au : 01 30 54 54 39 ou par mail à zebulions@mairie-crespieres.fr

> Kévin Neukermans Directeur ALSH Crespières



## VIE MUNICIPALE

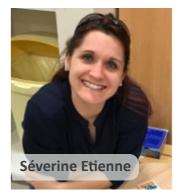
## Nouveaux membres dans l'équipe des employés municipaux



**Evan Lefèvre** 







Depuis septembre dernier et au fil des mois, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux agents à la mairie de Crespières.

Tout d'abord, **Séverine Etienne** qui est arrivée à la rentrée à l'accueil des loisirs pour remplacer Doriana partie pour des raisons familiales.

Avec le départ de Morgane Toussirot promue secrétaire de mairie à Andelu, nous avons accueilli ensuite Véronique Mendes-Balsinha comme agent administratif polyvalent.

Suite au départ choisi de Catherine, nous avons accueilli fin février Evan Lefèvre pour l'accueil des loisirs.

Enfin en vue du départ à la retraite de Roselyne, depuis mi-mars, Céline Pluchard est venue parfaire l'équipe administrative.

Nous souhaitons la bienvenue à chacun.

Agnès Tabary pour la commission communication

## Retour sur...



















## VIE DU VILLAGE























Photos : Nicolas Lavouiray et Christian Bezard

## Retour sur... le poisson d'avril du gang des sardines!

Dans la nuit du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril, le mystérieux «gang des sardines» a sévi à Crespières avec beaucoup d'humour : à vous de juger !



















## Appel aux bénévoles

Chers Crespiérois.

Nous avons besoin de bénévoles pour les différents évènements festifs à venir à Crespières. En effet pour la brocante, les fêtes de juin et autre manifestation, nous manquons de bras!!

20

Venez-nous aider! Signalez-vous à la Mairie si vous voulez être bénévole. Merci d'avance.

L'équipe municipale

## VIE DU VILLAGE

**Brocante** 

## Cette année, l'inscription à la brocante se fait sur le site http://mybrocante.fr/e/5485.

Vous pouvez choisir votre emplacement directement sur la carte interactive de la manifestation.

Les emplacements sont vendus au mètre linéaire avec un minimum de 2m.

Vous pourrez transmettre vos pièces justificatives via le site (copie de votre pièce d'identité et justificatif de domicile) à la fin de votre réservation ou après réception de votre email de confirmation dans les 5 jours.

Le paiement par chèque devra être adressé à la mairie à l'ordre de la Régie Unique de Crespières afin de confirmer votre réservation. Les numéros d'emplacements réservés et votre nom devront être inscrits au dos du chèque.

Renseignements par mail à accueil@mairie-crespieres. fr ou au 01 30 54 44 12.

La commission communication



## Fêtes de juin

Nous vous attendons nombreux les 21 et 22 juin pour fêter l'arrivée de l'été.

Cette année, les percussions brésiliennes nous accompagneront dans les rues du village dans le traditionnel défilé éclairé par des lampions. Suivra le feu d'artifice au stade.

Pour le samedi, un grand quizz musical sera organisé lors du pique-nique sur la place de la mairie. Et un DJ animera la soirée avant et après le grand Feu de la Saint Jean.

Si vous souhaitez des informations concernant ce weekend festif, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie au 01 30 54 44 12 ou par mail à accueil@mairie-crespieres.fr.

La commission communication



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GALLY-MAULDRE

## Premier festival BD Gally-Mauldre

Le festival BD revient et vient larguer cette fois les amarres pour Saint Nom La Bretèche. Effectivement, sous la houlette de Claire Bigard, auteure de BD, ce festival va reprendre vie après avoir connu dès le départ un engouement auprès du public crespiérois et des auteurs invités. Cette fois-ci, organisé avec l'aide de l'intercommunalité Gally Mauldre, il sera accueilli pour cette nouvelle édition par la ville de Saint Nom la Bretèche les 14 et 15 septembre prochains à l'espace culturel « Jacques Kociusko Morizet ».

Avec le thème retenu cette année « les aventuriers », de nombreux dessinateurs, dont une bonne représentation d'auteurs belges et italiens, sont partants pour revenir dans notre région et faire découvrir leur dernière parution.

Nous tenons à remercier également tous nos sponsors, dont le soutien de la ville de Crespières, l'association crespiéroise ACAC et bien évidemment tous les bénévoles qui, sans eux, ce projet ne pourrait pas repartir et invitons toutes les bonnes « volontés » à venir nous rejoindre pour un week-end convivial, si le cœur vous en dit et la « passion des BD » vous motive.

## Contact

Claire Bigard, Association BD Gally Mauldre Email: c.feuillard@orange.fr



## Don du sang

L'Amicale Des DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES de Feucherolles-Davron sollicite votre aide.

La collecte de sang subit une diminution depuis quelque temps malgré les efforts continus des bénévoles.

C'est pour cela qu'un geste humanitaire est demandé.

L'amicale de Feucherolles-Davron vous attend à la Salle de Joe Dassin (2 Place du 18 Juin 1940 à Feucherolles) les :

## vendredis 21 juin et 15 novembre de 14h30 à 19h30

La transfusion sanguine est assurée par l'E.F.S. et est sous contrôle médical. La poche de sang total est mémorisée, analysée et le donneur est prévenu en cas d'anomalie.

Merci à tous.







## Gally Mauldre Communauté de communes

# Sur notre territoire ON PARTAGE!



Prêt d'objet Petits services Actus de quartier

VOS VOISINS S'ENTRAIDENT DÉJÀ AVEC SMIILE. ET VOUS ?

www.smiile.com







## Le printemps de la Plaine est là !

Il se déroule du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin.

Il y a cette fois-ci tant d'animations proposées de toutes parts, que vous les trouverez sous forme de rubriques par thème!

C'est le signe d'un beau dynamisme de la Plaine dont les communes nous ont apporté le renfort d'événements de qualité, se déroulant chez nombre d'entre elles. Qu'il s'agisse de Portes ouvertes de nos producteurs, de balades commentées, de théâtre, d'art sous des formes diverses, il y en aura pour tous les goûts! Il y aura même quelques innovations à partir d'initiatives appréciées, comme un «Salon du livre d'auteurs locaux» des diffé-



rents villages et villes de la Plaine, à Fontenay-le-Fleury, ou «Mes deux mains pour DEMAIN» à Bazemont où vous réapprendrez, avec vos enfants le plaisir de «faire» en participant à l'économie circulaire de façon ludique.

Et si vous aimez peindre en plein air, plusieurs villages de la Plaine vous attendent!

A bientôt!

Dominique Bouchez

## Exposition «Les oiseaux de la Plaine de Versailles»

Une nouvelle exposition est en place à la Maison de la Plaine depuis le 1<sup>er</sup> avril et jusqu'au 31 juillet sur les oiseaux de la Plaine de Versailles.

Vous pourrez y découvrir également deux petits livres sur les oiseaux et sur leurs mangeoires et nichoirs. Ces deux livrets ont été réalisés par Jean-Pierre Thauvin, ornithologue, bénévole de l'association.





Plaine de Versailles 33 ter rue des Petits Prés 78810 Feucherolles 01 34 59 33 31

24



## www.plainedeversailles.fr

## Eau et Forme

EAU ET FORME s'associe au programme SWIM STAR et va proposer d'ici quelques semaines des cours d'Auto-Rescue et de bébés nageurs les samedis après-midi et dimanches matin.

AUTO RESCUE : programme anti-noyade dès 3 ans L'Auto-Rescue est la première étape de l'apprentissage de la natation. Ce programme anti-noyade a été crée pour apprendre à votre enfant les réflexes de survie en cas de chute dans l'eau mais aussi les bases de la natation.

Les objectifs : sécurité, déplacement, flottaison , respiration

BEBES NAGEURS: de l'amour et des ploufs de 6 à 36 mois. Votre enfant s'éveille et s'amuse tout en prenant confiance et en découvrant le milieu aquatique. Une eau chaude, des jeux en quantité... tout est prévu pour le bien-être et l'amusement de votre tout petit.

Les objectifs : familiarisation avec l'eau, apprendre à contrôler sa respiration, se mouvoir dans l'eau

eau espace dédié à son propre centre de formation ainsi qu'aux séminaires. Ambiance cosy, décontractée et chaleureuse, cet espace peut recevoir jusqu'à 20 personnes et propose de nombreuses prestations comme le traiteur ainsi que diverses activités comme la boxe, le yoga, la piscine, la sophrologie, le coaching...



mercredi au samedi de 9h à 21h en semaine et jusqu'à 18h le samedi. Nous avons sélectionné pour vous une marque de cosmétiques certifiée BIO et 100% made in France PHYT'S. Depuis quelques mois maintenant, Axelle a rejoint l'équipe et vous propose son expertise « autour du regard » et notamment la dermopigmentation, technique qui permet de redessiner, de souligner ou de corriger la ligne des sourcils en implantant des pigments sous la couche superficielle de la peau. Eau et Forme vous propose aussi toute son expertise concernant l'anti-âge et l'amincissement grâce notamment à l'utilisation de techniques comme la cryolipolise ou les LEDS.

L'espace beauté vous accueille du



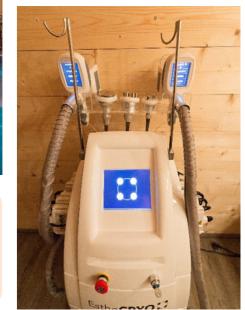






Chemin de Boissy, 78121 Crespières
06 79 88 58 62
eauetforme@gmail.com
www.eauetforme.fr

www.facebook.com/eauetforme



## O'Petit Bouchon

Le bar de l'abreuvoir a changé de propriétaire. Désormais Romain Fortin et son équipe vous accueillent au bar-restaurant «O'Petit Bouchon» après de gros travaux de rénovation.

Dans un décor chaleureux où guinguette et industrie font bon ménage, vous pouvez déguster des plats largement inspirés des « petits bouchons lyonnais » accompagnés de vins de cette région.

Du mardi matin au dimanche après-midi, de 7h30 à 22h30, venez apprécier ce nouveau service de restauration en plein centre de Crespières, à côté de la boulangerie.

O'Petit Bouchon sera ouvert tout l'été avec des formules entre 15 et 19€.

Réservation possible au 01 30 54 35 58 ou sur internet : opetitbouchon78@ gmail.com





pour la commission communication

Agnès Tabary



## O'PETIT BOUCHON

3 rue du poteau logé 78121 Crespières

01 30 54 35 58

etitbouchon78@gmail.com

@opetitbouchon78

## **Produits saisonniers Aquideas**

Depuis septembre, tous les same- les Yvelines entre septembre et nodis de 15h à 19h sur la place de la mairie, Aquideas vous propose des huîtres de Marennes et des gambas subtropicales pour vos repas du week-end.

Sur la commune de Marennes en Charente Maritime, Aquideas élève dans ses «claires» (étangs côtiers) un élevage naturel de grandes crevettes subtropicales (gambas) en association avec un long affinage (techniques anciennes) d'huîtres.

Les gambas se récoltent en été et sont vendues vivantes en direct dans



vembre.

Nos huîtres gastronomiques se commercialisent d'octobre à avril avec une saveur de terroir garantie.

La production d'Aquideas privilégie toujours la « qualité » au détriment de la « quantité ».

Vous pouvez commander par téléphone ou mail ou sur le site : www.aquideas.fr

Jacques Deru



Aquideas 06 19 53 71 81 / 07 50 87 76 24 www.aquideas.fr



## SANTÉ ET ÉCONOMIE LOCALE

## Cordonnier à domicile

«NE JETEZ PLUS VOS CHAUSSURES»? Je suis à votre disposition pour leur redonner une seconde vie!

Résidente à Crespières et en tant que gérante cordonnière d'une boutique à Paris (75016), je vous propose un nouveau service «cordonnerie à domicile».

Spécialiste de la chaussure, nous intervenons sur tous les modèles quelle que soit la matière ou le style.

Réparer un talon, recoller une semelle, colmater un trou, rafraichir la teinture d'un cuir, ressemelage en cuir sont autant de taches effectuées par votre cordonnière.

Je vous propose de me contacter, par téléphone ou par mail, pour un rende-vous à votre convenance.

N'hésitez pas à me contacter!

Laetitia Houel

## **Sarl Cordoluxe** Laetitia Houel

1 bis rue de la Vauverderie 78121 Crespières 06 16 25 16 60 - cordoluxe@gmail.com







## Un professionnel de la piscine à Crespières

Florian, jeune entrepreneur de 25 ans baigne dans le monde de la piscine depuis son plus jeune âge. Après un BP Métiers de le Piscine obtenu en 2014, il se prend aux jeux des Concours et est médaillé d'Or au Concours MAF (Meilleur Apprenti de France). S'ensuit alors 4 années de riches expériences au sein de l'entreprise Paris Vert Ouest à Houdan où il se voit confier les étanchéités de bassins sur mesure, les locaux techniques et les rénovations de piscines. Entrepreneur dans l'âme, il ouvre officiellement son entreprise YVELINES PISCINES PAYSAGES en février 2019.

N'hésitez pas à lui confier vos projets de piscine, vos travaux de rénovation, d'entretien et de dépannage.



**Yvelines Piscines Paysages** Florian valet

06 62 62 10 63 yvelinespiscines@gmail.com







## SANTÉ ET ÉCONOMIE LOCALE

## La visite virtuelle avec Bienvu Solutions

Startup crespièroise créée il y a deux ans par Vincent Lavenant, Bienvu Solutions réalise et personnalise des visites virtuelles haut-de-gamme au meilleur prix.

## En quoi consiste la visite virtuelle?

Nous scannons et photographions l'intégralité de votre bien, afin de le modéliser en 3D avec une qualité d'image 4K.

Comptez environ une heure de tournage pour une surface de 100m².

24 heures plus tard, votre visite est disponible! Il vous suffit alors de cliquer sur un lien URL pour accéder à l'espace de votre choix, sans télécharger de programme spécifique et sans connaissances techniques préalables.

Ensuite, déplacez-vous simplement à la manière de Google Street View, ou visionnez la maquette 3D et les plans 2D.

## Dans quelle situation utiliser ces visites?

Nous avons commencé à utiliser notre produit dans le cadre de pré-visites immobilières, puis nous avons trouvé de nombreuses déclinaisons. Par exemple, vous pouvez vous balader dans une boutique et sélectionner vos produits en cliquant dessus.

## Quelle est la particularité de Bienvu Solutions ?

Notre devise est la suivante : Expertise, Simplicité, Flexibilité.

Bien plus qu'une équipe de geeks, nous fonctionnons sur le modèle d'une agence : chaque projet est étudié de près, afin que chaque résultat soit unique, dans le respect de vos délais et de votre budget.

En effet nos prestations sont accessibles à partir de 290,00€ H.T, avec les meilleurs délais du marché.

## Comment nous contacter?

Pour en savoir plus et tester nos démonstrations, rendez-vous sur bienvu-solutions.com.

Vous pouvez également nous joindre par téléphone au 06.61.75.79.34 et sur nos réseaux sociaux.

Il faut le voir pour le croire, et bientôt vous l'aurez Bienvu!

Vincent Lavenant

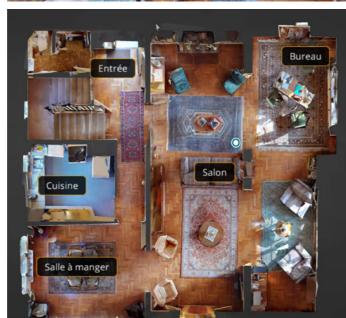
Bienvu Solutions Zac des Fonciaux 78121 Crespières

06 61 75 79 34 - contact@bienvu-solutions.com











## Petite nouveauté chez « Les Deux Gourmands »!

Pour ceux, celles qui n'ont pas encore eu l'occasion de passer par notre boutique à la Ferme, sachez que désormais, nous avons un espace dédié aux produits de nos partenaires. Vous y trouverez les terrines de la Pisciculture de la Villette, les bières Distrikt de Maule, les jus et coulis de la Ferme du Logis, les confitures des Délices du Potager, les farines des Moulins de Versailles, les moutardes de Meaux... et bien entendu les produits des Lis Chocolat, notre fournisseur de sirop de coquelicot!

Tout ça vous ouvre l'appétit ? Ça tombe bien! Afin de mieux découvrir notre univers gourmand et nos secrets de fabrication, nous vous invitons à venir visiter notre biscuiterie / miellerie. Pour rappel:

- Les visites ont lieu les 1<sup>ers</sup> mercredis du mois ou chaque mercredi des vacances scolaires
- 1h15 / 1h30 de visite (biscuiterie, miellerie, dégustation)
- Tarif : 5€ par adulte / 3€ pour les moins de 10 ans
- Horaire: 15h
- Sur réservation en appelant au 01.30.57.07.73







Et parce que nous aimons par-dessus tout la gourmandise et les surprises, nous vous donnons rendez-vous le SAME-DI 25 MAI de 10h à 19h pour la « FÊTE DE LA PLAINE – Édition Printemps » .

Au programme : un marché paysan avec des producteurs locaux où vous y trouverez des fromages, des confitures, des fruits & légumes, des bières..., mais aussi des artisants qui vous proposeront des pochettes en tissus, des bougies, des peluches en laine fabriquées à la main, des céramiques... et encore pleins d'autres exposants !

Vous pourrez aussi lors de cette journée festive faire une visite de notre biscuiterie / miellerie pour y découvrir l'univers de fabrication de nos produits.

Retrouvez toute l'actualité sur notre page Facebook « Les Deux Gourmands »!



Ferme Neuve - RD 307 78121 Crespières

01 30 57 07 73 contact@lesdeuxgourmands.fr

www.lesdeuxgourmands.fr facebook.com/LESDEUXGOURMANDS

## Exposition artistique 2019 de l'ACAC

Cette année encore, nos artistes amateurs nous ont régalés de leurs œuvres. La qualité et la diversité des techniques présentées ont ravi les visiteurs qui entre les giboulées nous ont rejoints.

Cette année des objets en porcelaine peintes et des boites en cartons ont côtoyé les tableaux de pastels, acrylique, et couteaux toujours renouvelés.

Merci aux artistes qui contribuent à l'animation du village en nous dévoilant leurs talents.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles œuvres.

**Brigitte Jacquard** 







## Contact:

**Brigitte Jacquard** 

01 30 54 58 78 06 07 68 00 19

bjacquard@neuf.fr acaccrespieres@sfr.fr

## Exposition encadrement de loisir de l'ACAC

Après notre exposition artistique, l'ACAC vous proposera les 22 et 23 juin prochain l'exposition des travaux d'encadrement de loisir.

De la photo, carte postale, porcelaine peinte, lithographie, petits objets tout peut et sera encadré.

Du plus simple au plus élaboré, les réalisations sont toujours aussi différentes, sobres ou colorées.

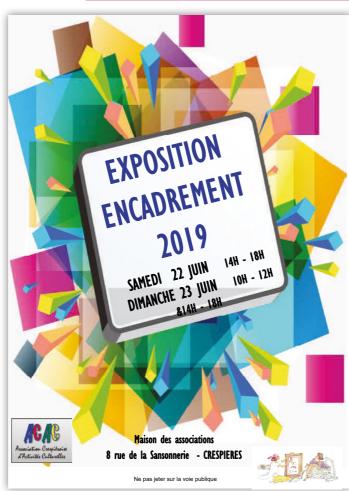
Nous vous invitons à venir découvrir le résultat des travaux de l'année.

Rendez-vous donc le samedi 22 juin à partir de 14h à la maison des associations Roland Pilloud.

Horaires de l'exposition :

Samedi de 14h00 à 18h00

Dimanche de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



## ACAC: ballades historiques et culturelles

Aujourd'hui, notre espace rural est ouvert, et de nombreuses voies permettent de se déplacer en voiture, à vélo, à pied ou à cheval. Mais il y a encore peu de temps, ce n'était pas le cas. Jusqu'à la Renaissance, la seule voie de communication véritable traversant Crespières était l'ancienne voie gauloise de Chartres à Beauvais, aujourd'hui départementale D198. Petit à petit, à partir du milieu du XVIème siècle, les besoins stratégiques et commerciaux entraînent une lente amélioration des axes dits « de grande communication ». Mais les voies de desserte locale restent rudimentaires, et à la charge exclusive des usagers. Leur amélioration est une des grandes revendications des cahiers de doléances de la période prérévolutionnaire.

La République naissante légifère en ce sens en 1793, mais n'a pas les moyens de ses ambitions, et l'Empire privilégie les grands axes stratégiques, permettant la mobilité de ses armées. C'est sous Louis XVIII que le problème du maillage de communication rural est véritablement abordé. Il devenait essentiel de désenclaver les campagnes, d'une part pour faciliter l'approvisionnement des villes, d'autre part pour permettre l'accès des campagnes aux produits manufacturés. La Loi du 28 juillet 1824 prévoyait un recensement des chemins vicinaux et obligeait les communes à les remettre en état et à les entretenir. Mais comment financer, dans les communes comme Crespières, dont les ressources étaient très faibles? On fit alors appel à un vieil usage « féodal » qui s'apparente à la « corvée ».

Par délibération du 15 mai 1825, le Conseil Municipal de Crespières constate que la commune n'a pas les moyens financiers de remettre en état ses chemins vicinaux, conformément aux obligations de la loi de 1824. Elle demande au Préfet l'autorisation de « s'imposer extraordinairement par prestation en nature »:

Chaque contribuable mâle, valide, ses fils, ses apprentis ou compagnons, seront tenus de consacrer deux jours de travail en 1825 et deux jours en 1826 aux chantiers de réfection des chemins. Sont concernés par ce chantier le chemin de Boissy (chemin aux bœufs vers la maladrerie de Beynes), le chemin du marché de Poissy (chemin aux bœufs de Crespières à la route royale), et le chemin menant aux Flambertins. Chaque propriétaire qui en dispose doit apporter cheval et charrette.

Ces prestations sont obligatoires. Elles peuvent cependant être rachetées, pour une contre valeur déterminée : 1,5 franc pour un homme/jour, 5 francs pour un cheval/jour, 15 francs pour 1 homme avec 1 voiture et 3 chevaux. Le cahier des charges précise que le chemin devra avoir une largeur de 18 pieds (6 mètres), et que les fossés attenants sont à la charge des riverains. Le travail consiste à élargir le sentier, atténuer ses déclivités, le stabiliser en l'empierrant, le mettre hors d'eau par creusement de deux fossés. Un commissaire bénévole est nommé pour



organiser les plannings et surveiller le chantier. Ce recours à la « corvée » était d'ailleurs parfaitement légal, et prévu par la Loi de 1824.

On peut estimer à une centaine le nombre des habitants de Crespières qui ont ainsi participé à la première grande restauration de notre réseau de chemins ruraux.

Il y a quelque chose d'indéfinissable et de très attachant à emprunter ces chemins que des générations de nos prédécesseurs ont percés et entretenus. Cela vous tente? Prochaine découverte commentée, dans le cadre des « balades de l'ACAC », le dimanche 12 mai 2019, départ à 9h 30 (précises) pour le chemin du marché de Poissy, la frontière carnute et le contournement de Wideville, retour par la sente des carriers, soit environ 7 kilomètres, avec bonnes chaussures et bonne humeur.

A cette découverte crespièroise sont invités à se joindre nos amis des villages alentours de la Plaine de Versailles.

Philippe Arnoux

## L'AMC recherche un nouveau bureau



entame la deuxième période de l'an- Tous les Crespierois sont les bienvenée avec, pour ses élèves et profes- nus. seurs les auditions de classe.

trumentale présente sous la conduite de son professeur, une audition dédiée principalement aux parents et famille trois dans l'attente de vos réactions et des élèves. Ces auditions permettent d'apprécier les progrès réalisés par les cette association si importante pour la élèves et parfois aussi à différentes classes instrumentales d'interagir. Ces auditions se déroulent dans l'école sort. Pour plus de renseignements ou de musique et permettent aux élèves d'exercer leur instrument dans un cadre intimiste tout à fait agréable et sur crespieres.amc@gmail.com. sans pression.

Le bouquet final reste le concert de fin d'année qui aura lieu le samedi 22 juin à 17 heures à l'église et sera sui-

L'école de musique de Crespières vi de la traditionnelle fête du village.

Nous profitons également de cet Chaque année, chaque classe ins- article pour vous informer que le bureau actuel se retire en cette fin d'année musicale. Nous sommes toutes les surtout propositions de reprise pour vie du village. Nous vous remercions par avance de votre intérêt pour son pour déposer votre candidature, n'hésitez pas à nous contacter par email

A bientôt,

Virginie Bourdier Perret, Maud Castin et Céline Moreaux





Nous lire: www.amc-crespieres.com / Nous contacter: crespieres.amc@gmail.com

## Des nouvelles du cercle de lecture

Depuis 2013 notre Cercle, créé sous l'égide de la Bibliothèque, se réunit une fois par mois, autour d'un livre choisi d'un commun accord. dont nous discutons dans une atmosphère siècle amicale, ouverte et tolérante.

A ce jour, nous avons abordé 52 titres dont 10 au cours de l'année 2018 au cours de laquelle nous avons particulièrement apprécié :

« L'Art de perdre » d'Alice Zeniter, qui nous raconte avec beaucoup d'émotion dans un style remarquable, l'histoire d'une famille Kabyle qui a quitté en 1962 sa terre ancestrale pour s'installer dans le sud de la France. Une très belle fresque sur trois générations.

« Miniaturiste » de Jessie Burton : un conte où le fantastique et le réalisme cohabitent avec bonheur au sein de la société hollandaise du 17è

« Petit Pays » de Gaël Faye : nous avons eu un véritable coup de cœur pour ce livre émouvant, fait de bonheur et de violence vécus par un petit garçon franco-rwandais, avant et pendant les massacres qui ont endeuillé le Burundi et son voisin le Rwanda dans les années 1990.

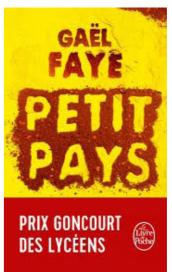
Nous avons également, changeant de genre, lu avec beaucoup d'intérêt « Homo Deus » de Yuval Noah Harari, faisant suite à son best-seller mondial « Sapiens ». L'auteur se projette dans le monde de demain et notamment dans celui de l'intelligence artificielle, susceptible de bouleverser aussi bien le profil des emplois que le fonctionnement de nos démocraties. Nos discussions ont été particulièrement enrichies par la présence d'un Crespièrois chercheur et mathématicien de grand talent en la personne de Jean-Pierre Gauchi.

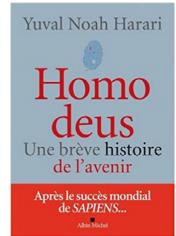
Notre Cercle compte aujourd'hui une dizaine de personnes. Nous ne pourrions que nous réjouir de voir quelques amoureuses et amoureux de la lecture venir nous rejoindre (le vendredi généralement le troisième du mois à 17h30 à la bibliothèque).

**Bernard Vitoux** 









## Les échos du Malentendu

« Fière d'avoir emmené la troupe des Electrons Libres à Crespières pour cette représentation du Malentendu de Camus. Salle comble pour une tragédie! Il fallait le faire... La culture et l'acoustique instaurent immédiarésiste!!

Un vrai succès devant un public très réceptif et devant certains de mes élèves des cours du samedi de Crespières.

Merci à la mairie et à Catherine de nous avoir donné cette chance. »

Lolo You Paillettes

« L'avantage d'une pièce comme celle-ci, c'est qu'on peut la jouer partout. Et dans une salle comme celle de Crespières, la proximité du public tement un lien avec le public qui devient très attentif. Et c'est tout de suite beaucoup plus agréable. Merci Crespières, c'était un bonheur!»

Pierre Soriano



« C'est avec plaisir que j'ai rejoint cette équipe de comédiens et ce spec-

En 10 années de théâtre avec Lolo You Paillettes, j'ai pu voir de nombreuses facettes du métier de comédien. Et c'est une grande fierté pour moi de devenir la partenaire de celle qui m'a donné cette passion. »

Sophie Alix Crespel

« Ce samedi à Crespières, avant la Première publique, nous avons fait la belle expérience de pouvoir sensibiliser les jeunes élèves de théâtre au travail des comédiens adultes. Beaucoup sont très ouverts et ont compris le principal dans cette pièce au texte profond.

Quelle joie de voir salle comble. Camus a encore des adeptes et même les spectateurs qui ne connaissaient pas ont été fascinés par le jeu, tendus par l'intrigue et émus par la densité des relations entre les personnages.

Merci à nos habitués Crespiérois ; c'est toujours un plaisir de se revoir! A la prochaine! »

Sarah Franc-Chevalier



« Quel plaisir de pouvoir défendre une pièce telle que Le Malentendu de Camus devant des spectateurs aussi attentifs que ceux de samedi soir! C'est ce genre d'expériences qui forge des comédiens et c'est avec joie que je recommencerai. Merci à la ville de Crespières de nous avoir si bien accueillis. »

Hava Lefebvre

## Pour Boule de Gomme, un hiver haut en couleurs!

Décembre. Place au spectacle «Le Bossu de Notre Dame» au théâtre de Saint Germain en Laye. Les membres de l'association découvre une version inédite, drôle et moderne du chef-d'oeuvre de Victor Hugo ; un spectacle enchanteur et captivant, savoureux mélange de théâtre, de commedia dell'arte et de comédie musicale. Duels, poursuites, intrigues : cette histoire d'amour pleine de rebondissements, d'action, de poésie et d'humour, a ravi tous les enfants et les parents qui les accompagnaient.

Janvier. Les pompiers nous attendent. L'excitation est à son comble parmi les jeunes membres. Comment ne pas s'extasier devant la beauté des véhicules qui occupent le majestueux hangar de Poissy! De nombreuses questions animent les rangs: les pompiers sont ils des hommes ou des femmes ? Volontaires, militaires ou professionnels ? Quelles sont leurs missions? Combien sont-ils? Combien d'interventions réalisent-ils chaque année ? A combien de mètres montent une EPA (échelle pivotante automatique) ? Pour y répondre, la caserne de Poissy a mobilisé 4 pompiers pour notre association pour une visite avec explications à l'appui, démonstrations et expérimentations pour les plus courageux qui sont montés à plus 31 mètres sur la grande échelle.







Contactez-nous à l'adresse : bouledegomme78@gmail.com





Février. Un samedi venteux et gris sur la plaine. Les enfants ont rendez-vous avec la talentueuse Karine, de Théma Création à la briqueterie de Feucherolles pour un après-midi scrapbooking. Pour ceux qui ne connaissent pas, il s'agit d'un loisir créatif qui consiste à créer et décorer divers supports comme des albums, photos, carnets de voyage ou cartes. C'est l'art de mettre en valeur des photos. Pour certains, une nouvelle passion est née. De très belles créations colorées et artistiques ont fait la fierté des petits, des plus grands et de leurs parents.

Mars. Comment faire découvrir un lieu magique et hors du commun à des enfants de 6 à 11 ans ? C'est la guestion que s'est posée le Château de Montecristo à Port Marly. Pour y répondre, le château propose des visites contées avec des comédiens costumés jouant des personnages fictifs sortant de l'oeuvre de Dumas. Par le biais du théâtre, les enfants ont plongé ainsi dans l'atmosphère de l'époque et découvert de manière ludique ce que Dumas définissait comme étant « une réduction du paradis terrestre »...





Maud Castin et Virginie Bourdier Perret Association Boule de Gomme

## Les nouvelles de l'AIPEC

## L'AIPEC, du côté de l'école...

Le deuxième conseil d'école s'est tenu le 15 février dernier et les diverses questions des familles concernant le fonctionnement de l'étude. la tarification de l'ALC ou le Bio à la cantine ont pu être transmises. Des réponses vous ont été communiquées dans le compte-rendu envoyé par Mme Monfort.

Néanmoins, un sondage vous sera prochainement proposé concernant ces points.

Une bonne nouvelle cette année : la Kermesse de l'école se tiendra le samedi 29 iuin, permettant ainsi à beaucoup plus de parents d'être présents. Nous nous réjouissons de cette décision et remercions l'équipe pédagogique d'avoir répondu favorablement à notre demande.

## L'AIPEC recrute!

sommes réunis en « très » petit comité afin d'organiser notre Tartiflette Party du 23 mars et lancer notre projet « fresque » pour le préau de la cour des maternelles. Nous avons besoin de vous !!!







PROJET FRESQUE EN COURS D'ELABORATION **REJOIGNEZ-NOUS!!** 

Si vous avez l'esprit créatif ou si, tout simplement, vous avez la possibilité de passer un après-midi dans les classes pour aider à la mise en place de ce projet, rejoignez-nous!! Toutes Le 13 mars dernier nous nous les classes de la maternelle au CM2 seront sollicitées. Nous avons mis en place le projet dans ses grandes lignes mais rien n'est figé... Vos idées et le professionnalisme de l'équipe pédagogique nous aideront à affiner l'ensemble.

Sinon, toujours en fête, nous vous proposons le 23 mars prochain une tartiflette Party et Bal costumé, Carnaval printanier pour dire bye bye à l'hiver. Au programme, défilé des enfants et parents costumés dans le village, démonstration de hip-hop (merci à l'ASC et Delphine) buffet, master class de zumba (merci à Maëlle) et bal masqué! La fête sera passée quand vous lirez ces lignes...Nous espérons que vous serez venus nombreux nous rejoindre en famille pour faire la fête!

> L'équipe de l'AIPEC (Annabelle, Marianne, Yannick, Sophia, Marlène. & Jean)

Des questions, des suggestions sur la vie scolaire ou les prochaines festivités, n'hésitez pas à nous contacter :

aipec.crespieres@gmail.com

ou via la boîte aux lettres bleue située à l'entrée de l'école

Notre site internet est à votre disposition:

www.aipec-crespieres.com



## INFORMATIONS PRATIQUES ET ADMINISTRATIVES

## Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

VALLÉE Jean Armand Pierre le 13/01/2019

**ERTLÉ Yvonne Marthe Jeanne le 17/03/2019** 

**BONNET Bernard Marie François le 27/03/2019** 

VIALARD veuve GRIMONPREZ Anne Marie décédée le 15/03/2019

Que toutes les familles éprouvées soient assurées de nos sincères condoléances.

## Naissances

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

**LEVET Alice le 01/12/2018** 

MONTEIRO Julia le 15/02/2019

Nos vives félicitations aux parents et tous nos vœux de santé et de bonheur aux nouveaux-nés.

35

## Agenda

1 AVR au

Printemps de la Plaine de Versailles

**30** JUIN

Dи

1 AVR

au

31JUIL.

**Exposition sur les oiseaux** de la Plaine de Versailles lundi et mardi : 9h - 16h30 mercredi au vendredi : 9h - 12h Maison de la Plaine à Feu-cherolles

Jeudi 6 JUIN

Porte ouverte Salsa-Bachata

Maison des Ass. R. Pilloud De 19h30 à 21h30

Dimanche 16

**Brocante de Crespières** 

JUIN

**Tournoi des Paires** Dimanche organisé par le Tennis Club de Crespières

Inscription à tennis.crespieres@gmail.com

le 21 et 22 JUIN

16

JUIN

Week-end festif

Samedi JUIN

Concert de fin d'année des élèves de l'AMC

Eglise de Crespières Entrée gratuite et ouverte à tous

le 22 et 23 JUIN

**Exposition encadrement** 

de 14h à 18h le samedi de 10h à 12h puis de 14h à 18h le dimanche

Maison des Ass. R. Pilloud

Samedi JUIN

Fête de l'école Kermesse

Ecole de Crespières

## Prenez date!

Samedi 24 AOUT

Cinéma en plein air «La La Land, version karaoké»

Place de la mairie

## Collecte des déchets verts

Collecte tous les lundis du :

du 1er avril au 9 décembre 2019

## Collecte des encombrants

Jeudi 13 juin et mardi 3 décembre 2019

## Consultations juridiques

Un samedi tous les 2 mois de 9h à 11h30, à la mairie de Crespières.

samedi 14 septembre 2019 samedi 16 novembre 2019

Prendre RDV au 01 30 54 44 12.

## Mairie et agence postale

## Les horaires

Lundi: fermé

Mardi: 9h-11h30 / 14h30-17h

Mercredi: 9h-11h30 / 14h30-17h

Jeudi: 14h30-17h

Vendredi: 9h-11h30 / 14h30-17h

Samedi: 9h-12h

## Nous joindre

Place de l'Eglise 78121 Crespières

Tel: 01 30 54 44 12 Fax: 01 30 54 58 19

accueil@mairie-crespieres.fr

www.crespieres.fr

## Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le :

17 juin 2019

à 20h30 à la mairie.